

Vous souhaitez participer ?

Pour se développer, les Centrales Villageoises recherchent des personnes qui souhaitent s'investir en louant leur toit, en devenant actionnaire, en proposant du temps et des compétences.

Devenir actionnaire permet de participer à la gouvernance selon le principe coopératif « une personne une voix ». Les projets développés ont nécessairement une viabilité économique. Après les premières années de consolidation, l'objectif est de pouvoir rémunérer les fonds propres à 2 ou 3% environ et réinjecter une part de réserves dans de nouveaux projets.

Si vous souhaitez devenir actionnaire, vous pouvez vous rapprocher indifféremment d'une ou plusieurs sociétés. Chaque conseil de gestion de Centrales villageoises (d'une dizaine de personnes) pilote la démarche. Cela demande du temps et de l'énergie, les bonnes volontés sont bienvenues !

Si vous souhaitez louer votre toit, celui-ci doit se trouver dans le territoire d'action des Centrales Villageoises (voir les listes des communes). Louer son toit est une démarche simple et rapporte un petit loyer.

➤ ➤ ➤ **Les Centrales Villageoises 4 Montagnes Vercors**
Autrans-Méaudre-en-Vercors, Engins, Lans-en-Vercors, Saint-Nizier-du-Moucherotte, Villard-de-Lans et Corrençon-en-Vercors.
☀ **contact :** quatre-montagnes@centralesvillageoises.fr

➤ ➤ ➤ **Les Centrales Villageoises VercorSoleil**
La Chapelle-en-Vercors, Saint-Agnan-en-Vercors, Saint-Julien-en-Vercors, Saint-Martin-en-Vercors, Rencurel, Vassieux-en-Vercors.
☀ **contact :** vercors-drome@centralesvillageoises.fr



➤ ➤ ➤ **Les Centrales Villageoises du Trièves**
Avignonet, Château-Bernard, Chichilienne, Clelles, Chatel-en-Trièves, Cornillon-en-Trièves, Gresse-en-Vercors, Lalley, Lavars, Le Monestier-du-Percy, Le Percy, Mens, Monestier-de-Clermont, Prébois, Roissard, Saint-Andéol, Saint-Baudille-et-Pipet, Saint-Jean-d'Hérans, Saint-Guillaume, Saint-Martin-de-Clelles, Saint-Martin-de-la-Cluze, Saint-Maurice-en-Trièves, Saint-Michel-les-Portes, Saint-Paul-lès-Monestier, Sinard, Treffort, Tréminis.
☀ **contact :** trieves@centralesvillageoises.fr

➤ ➤ ➤ **Les Centrales Villageoises Gervanne-Raye**
Beaufort-sur-Gervanne, Gigors-et-Lozeron, Plan-de-Baix, Combovin, Suze et Cobonne.
☀ **contact :** gervanneraye@centralesvillageoises.fr

➤ ➤ ➤ **Les Centrales Villageoises Porte du Vercors**
Izeron, Saint-Pierre-de-Chérennes, Beauvoir-en-Royans, Saint-Romans, Saint-André-en-Royans, Saint-Just-de-Claix, Auberives-en-Royans, Presles, Choranche, Châtelus, Pont-en-Royans, Saint-Hilaire du Rosier, La Sône, Chatte, Saint-Marcellin, Saint Lattier, Saint-Antoine-l'Abbaye, Saint Bonnet de Chavagne, Saint-Sauveur, Têche, Saint-Vérand, Malleval-en-Vercors, Montagne, Murinais, Chevrières, Bessins, Saint-Appolinard, Saint-Jean-en-Royans, Saint-Laurent-en-Royans, Sainte-Eulalie-en-Royans, Saint-Thomas-en-Royans, Saint-Nazaire-en-Royans, Rochechinard, Saint-Martin-le-Colonel, Oriol-en-Royans, Bouvante, Echevis, La Motte Fanjas.
☀ **contact :** portesduvercors@centralesvillageoises.fr

➤ ➤ ➤ **Les Centrales Villageoises ACoPrEV Val-de-Quint**
Saint-Julien-en-Quint, Saint-Andéol-en-Quint, Vachères-en-Quint, Sainte-Croix, Marignac, Ponet-St-Auban
☀ **contact :** contact@acoprev.fr



Contact Parc naturel régional du Vercors
emmanuel.jeanjean@pnr-vercors.fr



LES CENTRALES VILLAGEOISES DANS LE VERCORS

Agir ensemble concrètement pour la transition énergétique



Maquette Parc naturel régional du Vercors - R. Bruyère - mai 2019 / crédits photos : Centrales Villageoises du Vercors



Toit Centrales villageoises de VercorSoleil

La démarche des Centrales Villageoises

Issues d'une expérimentation menée dans les Parcs naturels régionaux, les Centrales Villageoises ont pour but de développer les énergies renouvelables et les économies d'énergie sur leur territoire.

Des citoyens, collectivités et entreprises locales s'associent et créent une société locale dont ils sont actionnaires.

La société Centrales Villageoises définit un territoire d'intervention, sur lequel elle développera ses projets. Elle fonctionne avec une gouvernance coopérative ou quasi-coopérative, dispose d'un conseil de gestion.

La société investit dans des installations de production d'énergies renouvelables, comme des panneaux photovoltaïques sur des toitures. Les projets peuvent être de toute taille, dès lors que la société dispose des fonds pour les financer. Ils sont développés en respectant le paysage et le patrimoine et génèrent des retombées économiques locales.

Les projets pilotes de Centrales Villageoises ont été lancés par l'Agence régionale AURAEE. Sur le Vercors, le Parc naturel régional a accompagné les premiers projets.

Les Centrales Villageoises, c'est aussi un réseau national de 40 projets (début 2019) qui partage une charte, des outils, une démarche de qualité...

☀ **plus d'infos :** L'association nationale des Centrales Villageoises a été créée en 2018 - www.centralesvillageoises.fr



Temps de concertation entre les actionnaires Centrales villageoises Portes du Vercors

Toits Centrales villageoises Gervanne Raye

La transition énergétique dans le Vercors

Le Parc du Vercors anime depuis près de 30 ans une politique énergétique qui a permis notamment un fort développement de la filière bois énergie. En 2019, le Parc est engagé dans un projet de Territoire à Energie Positive (TEPOS) qui vise à réduire les consommations d'énergie et à développer les énergies renouvelables et locales tout en contribuant au développement économique du territoire. Les axes stratégiques de ce projet sont : la rénovation énergétique des logements, la réduction des déplacements et la mutualisation de l'usage de la voiture, la valorisation des ressources locales renouvelables.

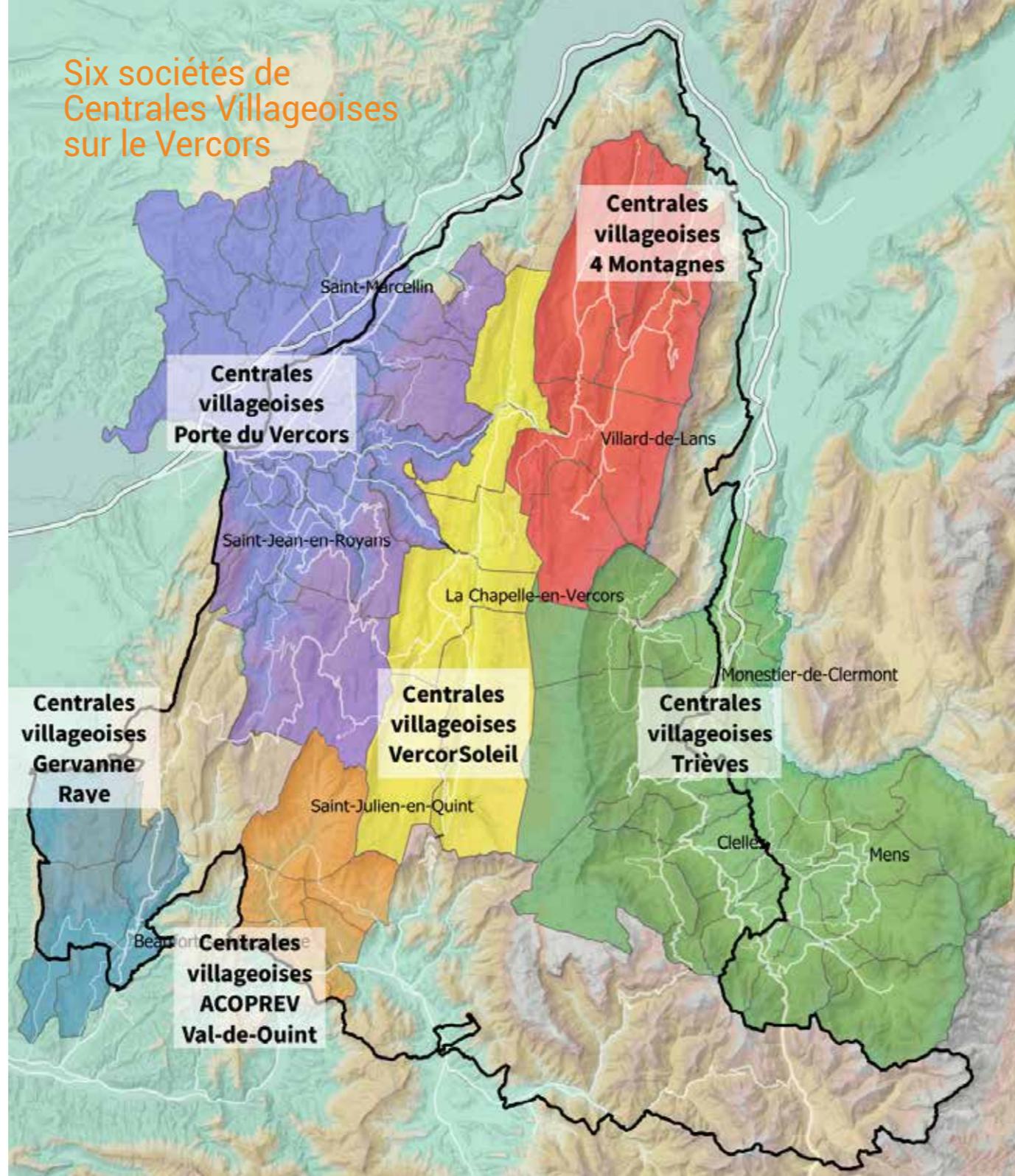
Les Centrales Villageoises s'inscrivent dans cette dynamique territoriale, aujourd'hui avec le solaire photovoltaïque, demain avec d'autres projets. Elles sont déjà des acteurs reconnus de la transition énergétique.

La mise en œuvre

Chaque société de Centrales Villageoises investit dans les équipements de production d'énergies renouvelables, paye des charges et des taxes liées à la production d'énergie et à la gestion de la société et perçoit les recettes issues de la vente d'électricité.

Le financement des projets se fait par apport de fonds propres des actionnaires (25% environ) et par un emprunt bancaire. Elles continuent à rechercher de nouveaux actionnaires qui peuvent apporter leurs pierres à l'édifice en acquérant une ou plusieurs actions.

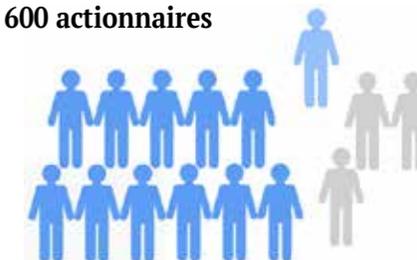
Six sociétés de Centrales Villageoises sur le Vercors



En chiffres !

Les six Centrales Villageoises du Vercors représentent en 2019 :

Plus de 600 actionnaires



Près de 1,9 million d'euros d'investissements

Montant de l'action : 100 euros



70 toits solaires de 9 à 36 kWc pour une puissance installée de 800 kWc



Une production de 900 000 kWh par an (soit la consommation d'électricité d'environ 900 personnes)

